République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260924-15DCC240926-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 24 septembre 2026	N° 15dcc240926

Le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire le jeudi 24 septembre 2026, à 20h00 l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 18 septembre 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 46
Nombre de votants : 49

Il était composé comme suit :

Etaient présents : BERGOT Stéphane, BOTHOREL Hervé, BOUCHER Patrice, ABARNOU Mickaël, ARS Wilfried, BLEUNVEN Christian, CABON Jean Luc, CATTIN Jean Luc, CLAVIER Martial, COUSTANCE Catherine, DARE Claude, DUBOIS Elise, FERELLOC Jean Christophe, FOLL Loïc, GAUTIER Valérie, GUEZENNEC Jessica, GUIZIOU Fabien, HABASQUE Nadine, HAVET Nadège, HELIES Karine, JAUD Christiane, JESTIN Claudine, KERANDEL Hélène, KERJEAN Aurélie, KERLAN David, LAOT Cédric, LE COQ Gwendal, LE FLOCH Renaud, LE FUR Olivier, LE POLLES Philippe, LEON Julie, L'HOSTIS Nolwen, LOZACH Marie Christine, MARCHADOUR Violaine, MARZIN Olivier, MASON Anne, MICHEL Mewen, POULNOT MADEC Anne, REDT Gérard, RICHARD Danielle, ROUDAUT Anne Thérèse, SALIOU Christine, STAEHLE Caroline, TADIER Adeline, TONNARD Hélène, TREGUER Jean François,

Excusés : COATEVAL Bruno donne pouvoir à Stéphane BERGOT, LE GALL Christelle donne pouvoir à Christiane JAUD, ABGUILLERM Gildas donne pouvoir à Julie LEON,

Présentation des rapports d'activités 2025

Le Président présente à l'assemblée, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport général d'activité 2025, ainsi que le rapport sur la collecte et le traitement des déchets de la communauté de communes du Pays des Abers. Il peut, à la demande des communes, être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre.

Il est précisé que la rédaction du rapport général d'activité est structurée en 5 chapitres détaillant l'activité de chacun des pôles constituant les services de la Communauté de communes.

Un rapport synthétique viendra compléter le rapport général d'activité. Ce document, plus concis, vise à offrir une vision globale et accessible des principales actions et résultats de l'année 2025.

Les rapports synthétiques seront imprimés et adressés à l'ensemble des élus du Pays des Abers, aux partenaires du territoire. Le rapport général sera quant à lui disponible en libre accès sur le site Internet www.paysdesabers.bzh, dans la rubrique des publications.

Les projets de rapports figurent en annexe (version numérique).

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver ces rapports.

Fait et délibéré à Plabennec
le 25 septembre 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

COMMUNAUTE de COMMUNES 29860 PLABENNEC du Pays des ABERS